

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 29 juin 2021

Présents : MM. et Mmes Claude Lhermet, Brigitte Clutier, Yvon Blondon, Françoise Berthois, Colette Andrevon, Sébastien Brasy, Angélique Fanget, Frédéric Finand, Isabelle Joyet, Didier Faye, Nathalie Chanaux, Pierre-Marie Roche, Jonathan Vallet, Elsa Bréard-Mélé.

Absents excusés : Stéphane Goncalves

Le conseil est ouvert à 20h30.

Approbation du compte rendu du CM du 11 mai à l'unanimité des présents.

1. Délibération pour convention de maîtrise d'œuvre avec 3D Ingénierie pour le dossier d'un projet de construction d'une halle couverte place de l'Eglise

- La convention concerne 2 bureaux différents : EAD et 3D : un pour l'ingénierie, le second pour la maîtrise de la construction.
- Montant total: 6 000 € TTC - 5000 € HT (2500 € par bureau).
- La prise en charge par la communauté de communes EBER de l'aménagement de la traversée du village, le travail du cabinet sollicité pour la rénovation de la place et cette étude sur la halle conditionneront les demandes de subvention et la faisabilité de travaux

Vote : Adopté à l'unanimité des présents.

2. Autorisation de demande de subventions pour la construction d'une halle couverte, l'aménagement de la place de l'église et la création d'un pumtrack au stade.

- Pumtrack : la région finance 50% de 100 000 € maximum.
 - Une consultation des jeunes a eu lieu, animée par le centre social Au Fil De Lambre ; Didier Faye a assisté à ces réunions.
 - F. Finand déclare que d'après une source les jeunes ne souhaitent pas un pumtrack mais un skate park.
 - Le conseil s'interroge sur l'origine de l'idée du pumtrack, Didier Faye lit le compte-rendu des réunions. Le nombre de jeunes présents était bien inférieur lors de la 2^{ème} réunion. L'idée a également été évoquée d'ajouter des éléments pour faire du skate, qui pourraient être réalisés par les jeunes en collaboration avec un chantier international.
 - Claude Lhermet précise que le centre social est revenu vers la mairie en précisant que le projet s'orienterait plutôt vers un pumtrack dans la mesure où il est possible de faire du Skate sur un Pumtrack. La première proposition de la commune était un skate park, une étude avait été faite. Le retour du Fil de l'ambre s'est orienté vers un pumtrack ouvert à plus de personnes. Le projet concerne 2 circuits : niveau débutants et niveau supérieur.
 - Si création de modules par le Jeunes au centre du pumtrack, ceux-ci devront être validés en terme de sécurité, les compétences lors d'un chantier de ce genre étant à trouver.
 - Il paraît donc nécessaire de refaire une réunion avec les ados et le centre social pour analyser les besoins.
- Aménagement de la place de l'Eglise : EBER ne prend pas en charge le financement de la place.

- Un fond de concours mis en place par EBER, réserve 100 000 € par commune sur la mandature pour des investissements dont 50% pris en charge par la commune.

Vote : Adopté à l'unanimité des présents.

3. **Proposition de vente des terrains sous la mairie.**

- 2 demandes : une d'une kinésithérapeute (bâtiment 120m2) et l'autre d'un siège social :
Proposition de vendre le terrain à 50€/m2
- 2 parcelles de terrains oubliées lors de l'acte de vente à la commune sont toujours la propriété de M. Dupuis : 424m2 et 4m2, avec des servitudes. Il est donc nécessaire de refaire un métrage, et que le notaire fasse les opérations nécessaires à la mise en conformité de la propriété de la mairie.

Vote : Adopté à l'unanimité des présents

Pour information : la société CNB Bâtiment sur la zone artisanale qui possède la parcelle AM324 de 2938m2 actuellement vide, a un projet de bâtiment artisanal. Dont il faudra vérifier la conformité avec le PLU.

4. **Virement de crédit pour l'achat d'un véhicule pour le service technique et de matériel de téléphonie :**

- Le véhicule actuel (plus de 200 000 km au compteur) devait passer au contrôle technique ce qui nécessitait au préalable plus de 2000 € de réparations. Un véhicule équivalent d'occasion (60 000 km) doit être acquis pour 12300 € TTC.
- Téléphonie : le contrat leasing Siemens actuel arrive à échéance en 2022. La communauté de communes peut s'occuper de l'installation.
 - Cout global matériel préconisé par EBER : 2600 € (au lieu 3500€ HT par AMG COM)
 - Installation faite par EBER : pas de coût de licence. 205€ par AMG COM.
 - Coût des communications estimé à 100€ par mois.
 - La maintenance faite par EBER permet de baisser la facture mensuelle de façon importante
 - Attention à vérifier si le téléphone fonctionne toujours en cas de coupure de courant avec ce nouveau type d'installation.

Vote : Adopté à l'unanimité des présents

Ces sommes seront prélevées sur les comptes dépenses imprévues avec ensuite des virements sur le compte du matériel roulant et du matériel de bureau.

5. **Création de postes pour titularisation personnel contractuel du service périscolaire :**

- 3 personnes du périscolaire (cantine, garderie, ménage) qui travaillent depuis 3 ans pour la commune ont un contrat CDD arrivant à échéance. Les options sont les suivantes :
 - Soit licencier et réembaucher d'autres personnes.
 - Soit titulariser les employés actuels en CDI sur les heures effectuées, en reprenant 50% de l'ancienneté en statut droit privé.
 1. 1 poste de 21,29h
 2. 1 poste 15,77h

3. 1 poste 16,56h

- Information : le poste de Christian Zaplana, parti en retraite, n'est actuellement pas remplacé. Un CDD a été pourvu pour l'été, afin que Raphaël Martinez soit remplacé pendant les congés.

Vote : Adopté à l'unanimité des présents

Questions diverses :

- Terrain de tennis : l'enrobé à froid est terminé. Il reste à l'entreprise Laquet à faire la résine de surface, tracer la signalétique, poser le filet, installer les grillages.

Informations :

- Marché de vendredi : le conservatoire 6/4 proposera une démonstration de danse.
- Réunion de travail le mardi 13 juillet.
- Prévision de la parution de l'Essentiel pour la mi-juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.